

RLPi

RÈGLEMENT
LOCAL
DE PUBLICITÉ
INTERCOMMUNAL



Aigrefeuille
Aucamville
Aussonne
Balma
Beaupuy
Beauzelle
Blagnac
Brax
Bruguières
Castelginest
Colomiers
Comebarrieu
Cugnaux
Drémil-Lafage
Fenouillet
Flourens
Fonbeauzard
Gagnac-sur-Garonne
Gratentour
Launaguet
Lespinasse
L'Union
Mondonville
Mondouzil
Mons
Montrabé
Pibrac
Pin-Balma
Quint-Fonsegrives
Saint-Alban
Saint-Jean
Saint-Jory
Saint-Orens-de-Gameville
Selh
Toulouse
Tournefeuille
Villeneuve-Tolosane

RLPi approuvé par délibération du Conseil de la Métropole du 11/04/2019

4

Annexes

4.11

ABRÉVIATIONS ET LEXIQUE

**ABF**

Architecte des Bâtiments de France

CDNPS

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

EBC

Espace boisé classé

EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale

EVP

Espace vert protégé

MH

Monument historique

Loi ENE

Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

PAC

Porter-à-connaissance

PDA

Périmètre délimité des abords

PLU

Plan local d'urbanisme

PLUi-H

Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat

RLPi

Règlement local de publicité intercommunal

RNP

Règlement national de publicité

SCoT

Schéma de cohérence territoriale

SIG

Système d'information géographique

SIL

Signalétique d'information locale

SMTc

Syndicat mixte des transports en commun

SPR

Site patrimonial remarquable

ZA

Zone agricole

ZN

Zone naturelle

Acrotère

Élément supérieur d'une façade situé au-dessus de la toiture – terrasse, à la périphérie du bâtiment.

Alignement

Limite le long d'une voie publique qui ne doit pas être dépassée par une construction.

Allège

Élément de maçonnerie situé entre le niveau d'un plancher et l'appui d'une baie.

Auvent

Avancée en matériaux durs, en général à un seul pan, en saillie sur un mur, au-dessus d'une ouverture ou d'une devanture. Lorsqu'il est vitré, il prend le nom de marquise..

Bâche comportant de la publicité

Deux catégories de bâches peuvent comporter de la publicité. Les bâches de chantier et les bâches publicitaires.

Bâche de chantier

Bâche comportant de la publicité installée sur des échafaudages nécessaires à la réalisation de travaux.

Bâche publicitaire

Toute bâche comportant de la publicité autre que la bâche de chantier.

Baie

Ouverture pratiquée dans la façade d'un bâtiment (porte, fenêtre, vitrine, etc.)

Bandeau (de façade)

Bande horizontale située entre le bord supérieur des ouvertures de la devanture et la corniche séparant le rez-de-chaussée du premier étage ou de l'entresol d'un immeuble.

Banne

Store en auvent protégeant des intempéries et du soleil.

Bardage

Habillage d'une paroi verticale, en bardeaux, planches de bois, tuiles. Terme utilisé pour l'habillage du dos des panneaux d'affichage.

Caisson lumineux

Structure rigide avec façades translucides comportant un dispositif intérieur d'éclairage.

Carrefour à sens giratoire

Carrefour comportant un terre-plein central matériellement infranchissable, ceinturé par une chaussée mise à sens unique par la droite sur laquelle débouchent différentes routes et annoncé par une signalisation spécifique.

Chaine ou chainage d'angle

Superposition verticale de pierre formant la rencontre entre deux murs en angle.

Chantier

Période qui court de la déclaration d'ouverture de chantier au dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

Chevalet

Dispositif publicitaire ou préenseigne installée directement sur le sol généralement devant un établissement commercial.

Clôture

Construction non maçonnée destinée à séparer une propriété privée du domaine public, ou deux propriétés ou encore deux parties d'une même propriété.

Clôture aveugle

Clôture pleine, ne comportant pas de partie ajourée.

Clôture non aveugle

Clôture non aveugle constituée d'un grillage ou d'une grille ou claire-voie avec ou sans soubassement.

Composition

Disposition organisée et harmonieuse des diverses parties d'un ensemble architectural.

Corniche

Ornement en saillie sur un mur destiné à protéger de la pluie.

Devanture

Revêtement de la façade d'un commerce. Elle est constituée d'un bandeau de façade, de piliers d'encadrement et d'une ou plusieurs baies.

Dispositif numérique (enseigne ou publicité)

Dispositif d'affichage composé de diodes électroluminescentes.

Dispositif publicitaire

Dispositif dont le principal objet est de recevoir ou de permettre l'exploitation d'une publicité quel qu'en soit le mode.

Domaine ferroviaire

Dépendance du domaine public affecté au réseau ferré à l'exclusion de celui affecté au tramway.

Droit (d'un établissement, d'une façade, d'une unité foncière)

Partie de terrain située devant un établissement, une façade ou une unité foncière, perpendiculaire à celui-ci ou celle-ci.

Durable

Les matériaux durables sont le bois, le plexiglas, le métal, la toile plastifiée imputrescible...

Éléments architecturaux ou décoratifs

Corniches, têtes de mur, pierres de harpage, bas-relief, etc.

Emplacement publicitaire

Lieu précis où est implanté soit un dispositif d'affichage unique, soit l'ensemble formé par deux dispositifs d'affichage alignés verticalement et horizontalement pour les muraux. Pour les portatifs, les dispositifs d'affichage peuvent former un angle entre eux.

Encadrement

Partie du dispositif qui entoure l'affiche, synonyme de moulure.

Enseigne

Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

Enseigne lumineuse

Enseigne à la réalisation de laquelle participe une source lumineuse spécialement conçue à cet effet.

Enseigne temporaire

Enseigne qui signale

- des manifestations exceptionnelles à caractère culturel ou touristiques ;
- des opérations exceptionnelles de moins de trois mois ;
- pour plus de trois mois des travaux publics ou des opérations immobilières de lotissement, construction, réhabilitation, location et vente ;
- pour plus de trois mois la location ou la vente de fonds de commerce.

Entablement

Corniche en saillie qui couronne une baie ou une devanture.

Face (d'un panneau publicitaire)

Surface plate verticale supportant l'affiche. Un dispositif scellé au sol peut être « double-face ».

Façade aveugle

Mur d'un bâtiment ne comportant aucune baie ou des baies dont la surface unitaire est inférieure à 0,5 m².

Intersection

Lieu de jonction de deux ou plusieurs chaussées, quels que soient le ou les angles des axes de ces chaussées.

Lambrequin

Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, disposé en partie supérieure des marquises, des baies. Il désigne également la partie tombante d'un store de toile.

Linteau

Élément horizontal qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture.

Linéaire de façade

Côté de l'unité foncière pris en compte pour le calcul de la densité publicitaire.

Logo

Signe figuratif d'une marque de fabrique, de commerce ou de service, d'un produit ou de son conditionnement.

Marquise

Auvent vitré composé d'une structure métallique, au-dessus d'une porte d'entrée ou d'une baie.

Modénature

Ensemble des éléments de moulures et d'encadrement de la façade.

Mur de clôture

Ouvrage maçonné destiné à séparer une propriété privée du domaine public, ou deux propriétés ou encore deux parties d'une même propriété.

Palissade de chantier

Clôture provisoire masquant une installation de chantier. Elle est composée soit d'éléments pleins sur toute sa hauteur, soit d'éléments pleins en partie basse surmontés d'un éléments grillagé.

Piédroit ou pilier

Montant vertical en maçonnerie situé de part et d'autre d'une ouverture (baie ou porte).

Préenseigne

Toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Préenseigne temporaire

Préenseigne qui signale

- des manifestations exceptionnelles à caractère culturel ou touristiques ;
- des opérations exceptionnelles de moins de trois mois ;
- des travaux publics ou des opérations immobilières de lotissement, construction, réhabilitation, location et vente

Publicité

Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention. Il désigne également les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images.

Publicité de petit format

Publicité intégrée dans les devantures commerciales et dont le format unitaire ne dépasse pas 1m².

Publicité lumineuse

Publicité à la réalisation de laquelle participe une source lumineuse conçue à cet effet.

Saillie

Distance entre le dispositif débordant et le nu de la façade.

Store

Rideau de toile destiné à abriter une baie du soleil ou des intempéries.

Support

Toute construction (bâtiment, clôture, ouvrage, etc.) susceptible de recevoir un dispositif publicitaire.

Surface utile

Surface d'un dispositif publicitaire affectée à l'affiche.

Surface totale

Surface hors-tout qui englobe l'encadrement.

Toiture-terrasse

Toiture dont la pente est inférieure à 15%.

Unité foncière

Parcelle ou ensemble de parcelles adjacentes appartenant à un même propriétaire.